



ACADÉMIE  
DES SCIENCES  
INSTITUT DE FRANCE



## Grand Prix de la Fondation d'entreprise ENGIE – Académie des sciences [créé en 2025]

### APPEL A CANDIDATURE 2025

L'Académie des sciences décernera en 2025 le Grand Prix de la Fondation d'entreprise ENGIE – Académie des sciences d'un montant de 60.000 euros permettant de récompenser trois lauréates par un soutien financier de 20 000 euros chacune.

Les « Prix Fondation ENGIE - Académie des sciences » visent à promouvoir le rôle des femmes dans la recherche et l'ingénierie, à mettre en lumière les talents scientifiques féminins les plus prometteurs qui œuvrent activement à la transition énergétique et à soutenir les jeunes talents dans la poursuite d'une carrière scientifique ou technologique.

Ces prix s'inscrivent dans la vocation d'ENGIE, qui est d'accélérer la transition vers un monde décarboné, en conciliant performance et impact positif sur les hommes et la planète.

Les prix 2025 sont décernés à trois jeunes chercheuses exceptionnelles travaillant dans le domaine de l'énergie & de l'environnement, plus précisément dans les domaines suivants (les exemples fournis pour chaque domaine ne sont pas exhaustifs) :

- Production d'énergie renouvelable (solaire, éolienne, thermique, hydraulique, marine, molécules vertes, e-carburants & géothermie) ;
- Stockage de l'énergie, gestion de la flexibilité & intégration des systèmes énergétiques (technologies de stockage, production renouvelable, intégration au réseau, flexibilité de la taille de la demande, système hybride, sécurité & résilience).
- Infrastructures énergétiques & transport (puissance & molécules) ;
- Gestion de l'efficacité énergétique (bâtiments, habitations, fabrication & centres de données) ;
- Capture et utilisation du carbone, et élimination du carbone
- Défossilisation / décarbonisation des processus industriels
- Mobilité durable
- Transition énergétique durable (circularité, impact environnemental, matières premières critiques, gestion de l'eau, acceptabilité sociale).

### PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Une même personne ne peut être candidate à deux prix la même année.

Les dossiers peuvent être soumis en français et en anglais, ils doivent comprendre :

1. Le formulaire de candidature du Grand Prix de l'entreprise ENGIE – Académie des sciences
2. une lettre de motivation (2 pages maximum)
3. Un bref curriculum vitae (1 page)



ACADÉMIE  
DES SCIENCES  
INSTITUT DE FRANCE



4. Une lettre de soutien donnant un avis personnel sur la candidate (1 page)
5. Les principaux résultats scientifiques de la candidate en regard des attentes du Prix (2 pages)
6. La liste de ses principales publications (5 au maximum, chacune commentée en un bref paragraphe (3 lignes maximum), avec un lien sur une archive ouverte (1 page)).

L'Académie des sciences ayant signé la Déclaration de San Francisco (DORA), il est inutile de donner les d'indicateurs bibliométriques tels que le facteur d'impact des journaux dans la nomination.

## DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature sont à adresser :

- Par courrier électronique en un fichier unique (format PDF) à l'adresse suivante : [prix@academie-sciences.fr](mailto:prix@academie-sciences.fr)

Date limite de dépôt des dossiers de candidature à l'Académie des sciences  
**le lundi 31 mars 2025**

Le jury de l'Académie des sciences sélectionnera trois lauréats sur la base de leurs contributions significatives à la science. Les prix seront remis à Paris en juin 2025.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site internet d'ENGIE : lien ou contacter :

Sèlay Diakité - Tél. : 01.44.41.45.76 - [selay.diakite@academie-sciences.fr](mailto:selay.diakite@academie-sciences.fr)

Sandrine Megret Tél. : 01.44.41.43.94 - [sandrine.megret@academie-sciences.fr](mailto:sandrine.megret@academie-sciences.fr)

*Vos données personnelles sont collectées et traitées par l'Académie des sciences aux fins de répondre à votre demande de candidature pour le prix cité ci-dessus. Vos données ne seront pas communiquées à l'extérieur de l'Académie des sciences. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité sur vos données. Pour exercer vos droits aux regards de l'utilisation de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'Institut de France et des Académies soit par courrier électronique : [delegue-protection-donnees@institut-de-france.fr](mailto:delegue-protection-donnees@institut-de-france.fr) soit par courrier postal adressé à Institut de France, délégué à la protection des données, Direction du service des affaires juridiques, 23 quai de Conti 75006 Paris.*